

Aubergenville, le 02/04/2019

A2019\_041

## ARRETE DU PRESIDENT

### Mise à jour du Plan Local d'Urbanisme de Porcheville

**Le Président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de l'Environnement et notamment ses articles L. 125-6 et L. 125-7, L. 556-2 et R. 125-41 à R. 125-47,

**Vu** le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L. 153-60, R. 151-51 et R. 153-18,

**Vu** les statuts de la Communauté urbaine,

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2018-48120 du 17 décembre 2018 instituant la création de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) sur la commune de Porcheville,

**Vu** le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Porcheville approuvé le 29 juin 2012,

**Considérant** qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'Etat sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols,

**Considérant** que la commune de Porcheville a été consultée sur le projet de création de trois Secteurs d'Information sur les Sols situés sur son territoire,

**Considérant** que l'arrêté préfectoral susvisé doit être annexé au Plan Local d'Urbanisme et qu'il peut y être procédé par une mise à jour conformément aux dispositions de l'article R. 125-46 du Code de l'Environnement et l'article R. 153-18 du Code de l'Urbanisme,

**Considérant** qu'il est donc nécessaire de procéder à la mise à jour du Plan Local d'Urbanisme de Porcheville,

## ARRETE

**Article 1er :** Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Porcheville est mis à jour à la date du présent arrêté par l'annexion de l'arrêté préfectoral n° 2018-48120 du 17 décembre 2018 instituant la création de secteurs d'Information sur les Sols (SIS),

**Article 2 :** Le présent arrêté sera affiché au siège de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise – Immeuble Autoneum – rue des Chevries – 78410 Aubergenville et en Mairie de Porcheville durant un mois. Les documents seront tenus à la disposition du public à la mairie de Porcheville,

**Article 3 :** Une ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Mantes-la-Jolie,
- Monsieur le Maire de Porcheville.

Acte publié ou notifié le :

**08 AVR. 2019**

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le :

**08 AVR. 2019**

Exécutoire le :

**08 AVR. 2019**

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voirie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

Le Président,  
  
  
Philippe TAUTOU



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

**Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement et de l'énergie en Île-de-France**  
Unité départementale des Yvelines

## **Arrêté de création de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) n° 2018-48120**

Commune de Porcheville

**Le Préfet des Yvelines,  
Officier de la Légion d'Honneur,**

**Vu** le code de l'environnement, notamment les articles L.556-2, L. 125-6 et L.125-7, R. 125-41 à R.125-47,

**Vu** l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS),

**Vu** le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS,

**Vu** le rapport de l'inspection des installations classées du 10 décembre 2018 proposant la création de SIS sur la commune de Porcheville,

**Vu** l'absence d'avis exprimé par le maire de la commune de Porcheville,

**Vu** l'information des propriétaires concernés par le projet de création d'un Secteur d'Information sur les Sols par courrier du 14/06/2018,

**Vu** les observations du public recueillies entre le 14/06/2018 et le 14/08/2018,

**Considérant** qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

**Considérant** que la commune de Porcheville a été consultée sur le projet de création de trois Secteurs d'Information sur les Sols situés sur son territoire,

**Considérant** que les propriétaires du terrain d'assiette concerné par les projets de création de Secteur d'Information sur les Sols (SIS) ont été informés,

**Considérant** que la consultation du public a été réalisée du 14/06/2018 et le 14/08/2018,

**Considérant** que les remarques de la commune et du public ont été prises en compte par l'Unité Départementale des Yvelines et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS),

**Sur proposition** du Secrétaire Général de la préfecture,

## ARRÊTE :

### ARTICLE 1<sup>er</sup> – GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du Code de l'environnement, les Secteurs d'Information sur les Sols suivants sont créés :

- SIS n°78SIS00461 relatif au site AB INDUSTRIE
- SIS n°78SIS00459 relatif au site CMBP
- SIS n°78SIS00242 relatif au site LRVS

Ces Secteurs d'Information sur les Sols sont annexés au présent arrêté préfectoral.

### ARTICLE 2 – URBANISME

Les secteurs d'Information sur les Sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>

Les Secteurs d'Information sur les Sols définis par le présent arrêté sont annexés au Plan Local d'Urbanisme ou au document d'urbanisme en vigueur de la commune de Porcheville.

### ARTICLE 3 – NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend des Secteurs d'Informations sur les Sols mentionnés à l'article 1.

### ARTICLE 4 – NOTIFICATION ET PUBLICITÉ

Le présent arrêté sera notifié au maire de la commune de Porcheville et au président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise compétent en matière de plan local d'urbanisme.

Il est affiché pendant un mois au siège de la mairie et au siège de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département des Yvelines.

### ARTICLE 5 – DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de l'affichage du présent arrêté.

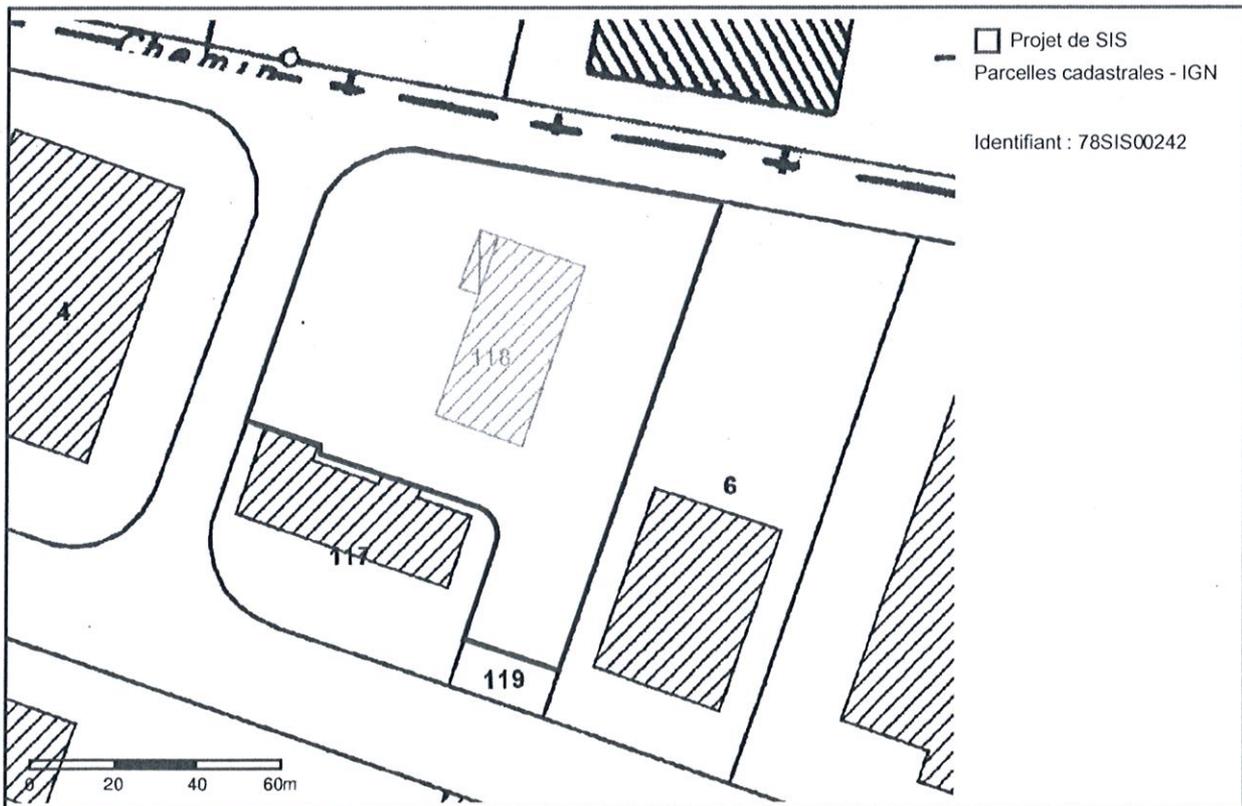
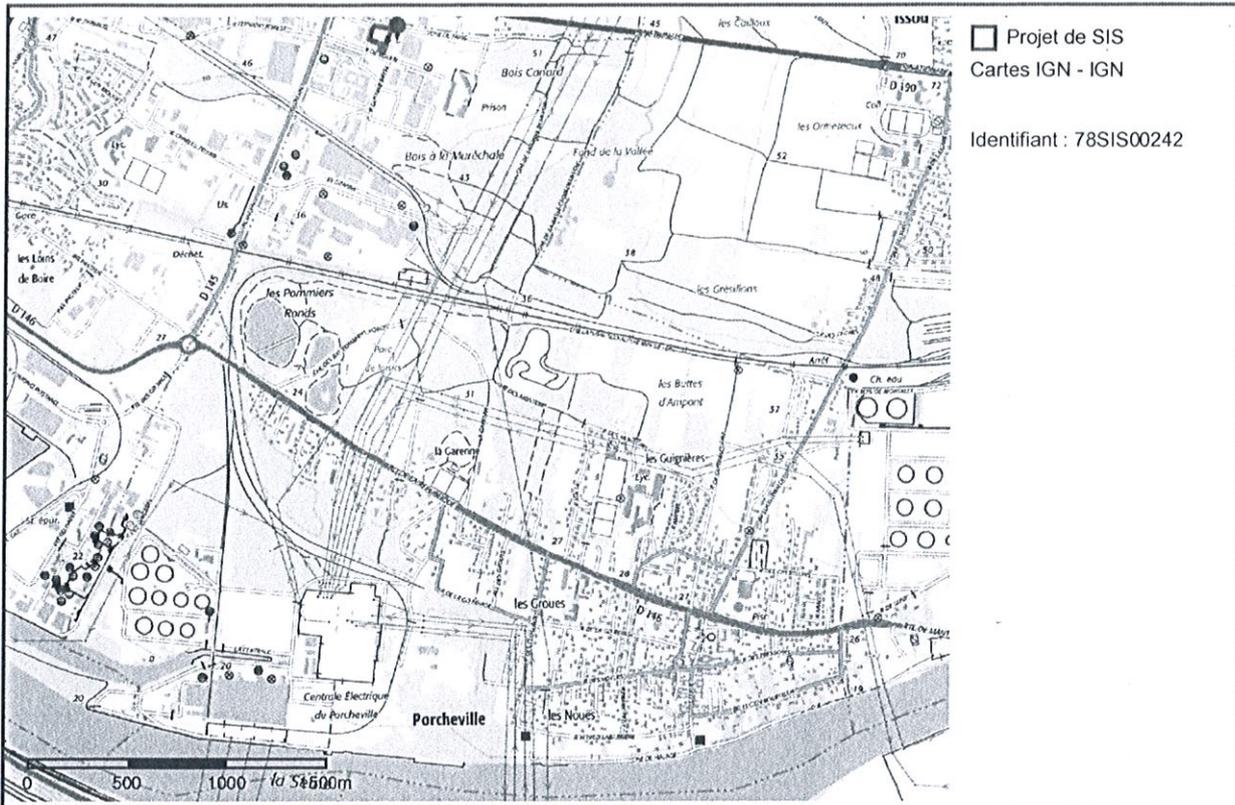
### ARTICLE 6 – APPLICATION

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Yvelines, Monsieur le Maire de Porcheville, Monsieur le Président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, Monsieur le Directeur Régional et Interdépartemental de l'Environnement et de l'Énergie de la région Île-de-France et tout agent de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Versailles, le **17 DEC. 2018**

*ni*  
Le chef de l'unité départementale  
des Yvelines  
  
Henri KALTEMBACHER

# Cartographie





## Liste parcellaire cadastral

---

Date de vérification du  
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
PORCHEVILLE	AK	104	06/07/2016
PORCHEVILLE	AK	116	06/07/2016

## Documents

---

Titre	Commentaire	Diffusé
Plan du site et parcelles	Extrait de Rapport (Mémoire) de 2000.	Oui
Vue aérienne du site	Source : geoportail.gouv	Oui
Cadastres	MAJ le 14/03/2013	Oui



## Identification

---

Identifiant	78SIS00459
Nom usuel	CMBP
Adresse	13 rue de Rouen
Lieu-dit	
Département	YVELINES - 78
Commune principale	PORCHEVILLE - 78501
Caractéristiques du SIS	<p>Le site CMBP a accueilli des activités de travail du bois (fabrication de charpentes) nécessitant l'emploi et le stockage de produits toxiques de 1977 à 1999. Le 27 février 1999, un incendie a détruit la totalité des installations.</p> <p>Ainsi, des investigations sur les sols ont été réalisées en 1999 et en 2001 par deux bureaux d'étude. Les résultats des diagnostics ont révélé une pollution des sols en arsenic, en cuivre et en chrome.</p> <p>Dans le cadre de la cessation d'activité, une évaluation des risques, intégrée dans le mémoire de cessation d'activité réalisé en 2001, a conclu à la compatibilité de l'état des sols avec un usage non sensible. Rachetées et occupées par la société AB INDUSTRIE jusqu'en 2008, les parcelles AK 125 et AK 124 sont aujourd'hui occupées respectivement par la société Binet BTP et en friche. La société Achat Métaux Ferrailles (A.M.F) exploite les parcelles AK 104 et AK 116 pour son activité de récupération de déchets métalliques ferreux et non ferreux (usage industriel).</p>
Etat technique	Site "banalisable" (pour un usage donné), pas de contrainte particulière après diagnostic, ne nécessite pas de surveillance
Observations	

## Références aux inventaires

---

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DRIEE IF	Base S3IC (Installations Classées)	65.6718	

## Sélection du SIS

---

Statut Consultable

Critère de sélection

Commentaires sur la sélection

## Caractéristiques géométriques générales

---

Coordonnées du centroïde 609777.0 , 6877212.0 (Lambert 93)

Superficie totale 8421 m<sup>2</sup>

Perimètre total 350 m







## Identification

---

Identifiant	78SIS00242
Nom usuel	LRVS
Adresse	7 rue de Rouen
Lieu-dit	
Département	YVELINES - 78
Commune principale	PORCHEVILLE - 78501
Caractéristiques du SIS	<p>Le site, d'une superficie de 3490 m<sup>2</sup>, est situé dans la zone industrielle de Limay-Porcheville. Il a accueilli une activité de matière bitumeuse de 1978 à 2012. Plusieurs produits chimiques ont été stockés et mis en œuvre sur le site. Un diagnostic de pollution des sols a été réalisé lors de la cessation d'activité du site et a révélé des concentrations en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), en métaux lourds et en hydrocarbures compatibles avec un usage industriel ou tertiaire.</p> <p>Actuellement, les sols en place sont recouverts par une barrière étanche (goudron, bitume, couverture végétale) empêchant le contact direct des usagers avec les terres sous-jacentes.</p>
Etat technique	Site "banalisable" (pour un usage donné), pas de contrainte particulière après diagnostic, ne nécessite pas de surveillance
Observations	L'état actuel du sol est compatible avec l'usage non sensible envisagé : industriel ou tertiaire.

## Références aux inventaires

---

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DRIEE IF	Base S3IC (Installations Classées)	65.6884	

## Sélection du SIS

---

Statut Consultable

Critère de sélection

Commentaires sur la sélection

## Caractéristiques géométriques générales

---

Coordonnées du centroïde	609561.0 , 6877282.0 (Lambert 93)
Superficie totale	5321 m <sup>2</sup>
Perimètre total	330 m

## Liste parcellaire cadastral

---

Date de vérification du  
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
PORCHEVILLE	AK	118	05/07/2016

## Documents

---

Titre	Commentaire	Diffusé
Cadastre	MAJ le 09/03/2015	Oui
Vue aérienne du site	Source : geoportail.gouv	Oui
plan du site	Extrait du rapport de cessation d'activité de 2012	Non

## Sélection du SIS

---

Statut Consultable

Critère de sélection

Commentaires sur la sélection

## Caractéristiques géométriques générales

---

Coordonnées du centroïde 609698.0 , 6877199.0 (Lambert 93)

Superficie totale 31974 m<sup>2</sup>

Perimètre total 1067 m

## Liste parcellaire cadastral

---

Date de vérification du  
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
PORCHEVILLE	AK	21	07/09/2017
PORCHEVILLE	AK	7	07/09/2017
PORCHEVILLE	AK	124	07/09/2017
PORCHEVILLE	AK	125	07/09/2017

## Documents

---

Titre	Commentaire	Diffusé
Cadastres	MAJ le 14/02/2013	Oui
Vue aérienne du site	Source : geoportail.gouv	Oui



## Identification

Identifiant	78SIS00461
Nom usuel	AB INDUSTRIE
Adresse	11 et 14 rue de Rouen
Lieu-dit	
Département	YVELINES - 78
Commune principale	PORCHEVILLE - 78501
Caractéristiques du SIS	<p>Ce site a accueilli des activités de fabrication de pièces métalliques pour les constructeurs automobiles et les équipementiers dans la zone industrielle de Limay-Porcheville jusqu'en 2009. En 1994, la société AB INDUSTRIE a succédé à la société Berret et Meney qui exploitait sur ce site le même type d'activités, depuis 1975. Dans le cadre de l'extension de son activité en 2000, elle a racheté les parcelles AK 124 et AK 125 appartenant à la société CMBP. A la suite d'une procédure de redressement judiciaire en 2008, la société AB INDUSTRIE a cessé ses activités sur le site de Porcheville.</p> <p>Dans le cadre de la cessation d'activité, un diagnostic de pollution des sols, effectuée en 2008 sur la parcelle AK 21 implantée au n°14 rue de Rouen, a mis en évidence une pollution en métaux (cuivre, chrome, zinc) au droit de la zone de stockage. Le diagnostic, réalisé en 2010 sur les parcelles AK 7, AK 124 et AK 125 au n°11 rue de Rouen, a révélé une pollution significative des sols en hydrocarbures au droit de l'atelier de production.</p> <p>Les diagnostics concluent chacun à l'absence de risques sanitaires compte tenu de la présence d'une dalle limitant le transfert potentiel des hydrocarbures et métaux lourds présents dans les sols vers la nappe et vers l'air intérieur du bâtiment.</p> <p>Actuellement, les parcelles sont soit en friche, soit utilisées pour un usage industriel.</p>
Etat technique	Site "banalisable" (pour un usage donné), pas de contrainte particulière après diagnostic, ne nécessite pas de surveillance
Observations	L'état du sol est compatible avec les usages actuels (industriels) tant que la dalle de béton des bâtiments est maintenue au-dessus des zones polluées.

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DRIEE IF	Base S3IC ( Installations Classées )	65.8235	
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	IDF7801740	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=IDF7801740">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=IDF7801740</a>

# Cartographie

